

RADIOGRAPHIE DE L'AUTONOMIE

MALGRÉ LES RESTRICTIONS, LES STATUTS D'AUTONOMIE ISSUS DE LA CONSTITUTION PERMIRENT DE DONNER UNE RÉPONSE POLITIQUE AUX EXIGENCES POPULAIRES.

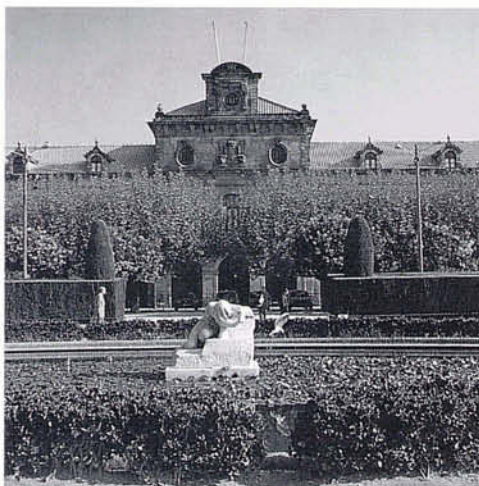
ALBERT VILADOT JOURNALISTE

Après la mort de Francisco Franco, en novembre 1975, la revendication de l'autonomie monopolisa grande partie de l'activité politique de la Catalogne, du Pays Valencien et des Iles Baléares. Mais c'est en Catalogne que l'on mit le plus d'énergie à réclamer cette indépendance de gouvernement, à cause du plus grand degré de conscience nationale qui y régnait.

Toutes les forces de l'opposition au franquisme avaient revendiqué pendant les quarante années de dictature le retour à l'autonomie, perdue en 1939, annulée par Franco sous prétexte qu'elle rompait l'unité de l'Espagne et qu'elle attentait à la sûreté de l'Etat. En réalité, la guerre civile fut en grande partie une espèce de Croisade contre la Catalogne et son expression politique la plus naturelle et la plus répandue, le catalanisme. Pour Franco, le catalanisme était synonyme de séparatisme.

Malgré la répression et le sacrifice de beaucoup de gens, la langue et la culture catalanes survécurent au franquisme avec vigueur. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que les enfants et les petits-enfants de Catalans aient repris une lutte politique qui les affectait largement : l'autonomie.

Dès les dernières années de la dictature, dans toutes les mobilisations se manifesta l'exigence du retour à l'autonomie.



C'était un souhait sans couleur politique. Tous les mouvements idéologiques, depuis l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite, à l'exception des héritiers du franquisme, coïncidaient à ce sujet. C'est pourquoi le retour à l'autonomie accapara la vie politique catalane dans les années qui suivirent immédiatement la mort de Franco. Il y eut de longues et dures négociations avec les gouvernements successifs de Madrid, qui représentaient la continuité de la mentalité centralisatrice et anticatalane du franquisme.

Parallèlement aux discussions politiques, de grandes manifestations se produisirent en 1976 et en 1977, dans lesquelles les revendications de retour à la démocratie et à la liberté des prisonniers politiques allaient toujours de pair avec le désir d'autonomie. Le point culminant de ces manifestations fut le onze septembre 1977, quelques mois après les premières élections démocrati-

ques en Espagne. On estime que ce jour-là, fête nationale de la Catalogne, près d'un million de personnes défilèrent pacifiquement dans les rues de Barcelone en faveur de l'autonomie. Ni lors de la proclamation de la République en 1931, ni au moment de l'entrée des troupes de Franco en 1939, ne s'était produit de fait analogue, seulement comparable, d'après les historiens, à la libération de Paris en juin 1944.

Le pouvoir central, maintenant démocratique, finit par céder. Il autorisa d'abord un gouvernement catalan de caractère provisoire puis, une fois acceptée la Constitution démocratique de 1978, on en vint à la préparation et à l'établissement du Statut d'Autonomie actuel. Cependant, la Constitution espagnole généralisa la mesure de l'autonomie et l'appliqua dans toutes les régions espagnoles, même celles qui ne l'avaient jamais sollicitée. Cette généralisation fut la formule trouvée par le centralisme traditionnel pour ôter de l'importance à la soif d'indépendance des peuples qui la réclamaient vraiment. La Constitution empêcha de même que les trois pays de langue catalane (la Catalogne, le Pays Valencien et les Iles Baléares) pussent s'organiser entre eux, et aller ainsi vers des formes d'autonomie communes.

Malgré les restrictions, les Statuts d'Au-

tonomie issus de la Constitution permettent de donner une réponse politique aux exigences populaires. Des élections furent organisées dans les années suivantes, tout d'abord en Catalogne et au Pays Basque seulement, puis dans toutes les régions. Ces élections avaient pour but la désignation d'un parlement régional, qui à son tour allait choisir un président qui devrait former le gouvernement. En Catalogne, le président fut, et continue d'être, Jordi Pujol, nationaliste libéral. A Valence, on opta pour le socialisme, et dans les Baléares, pour la droite de la Coalition Populaire. Trois options bien distinctes pour les trois pays catalans, qui démontrent à quel point les degrés de conscience nationale sont divers.

En 1980, les Statuts n'étaient que des feuilles de papier dont le contenu devait être mis en pratique. En théorie, ces Statuts donnent de nombreux pouvoirs aux gouvernements autonomes, bien qu'il y ait quelques petites différences entre eux. L'armée, la monnaie, les relations internationales, les macrostructures sont des charges qui incombent au gouvernement central. En revanche, les autonomies permettent de légiférer et d'agir dans des domaines aussi significatifs que l'enseignement, la culture, les structures microéconomiques, le tourisme, le commerce intérieur, les routes d'ordre secondaire... Elles ouvrent aussi les portes de certaines activités judiciaires, et de l'organisation de forces de police propres.

Jusqu'à ce jour, tous les gouvernements de Madrid se sont montrés méfiants face à l'application des statuts d'autonomie. Les restrictions ont été imposées aussi bien par les gouvernements centristes que par les socialistes. Si quelque chose peut définir la politique dans les Pays Catalans, c'est ce jeu de bascule entre Madrid et les gouvernements autonomes pour obtenir une lecture généreuse des Statuts. C'est en Catalogne que le conflit est le plus ouvert, à cause du parti nationaliste qui la gouverne. Les Statuts ont à peine sept ans de vie. L'avis général est qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour obtenir de véritables gouvernements autonomes.

